

*L'Adresse—M. Epp*

C'est en ayant cela à l'esprit que les libéraux se sont engagés à faire amende honorable. Selon moi, la meilleure façon de punir cette clique serait de la faire disparaître à jamais de la scène politique le jour des élections. Je crois, à l'instar de bien des Canadiens, que l'un des plus grands crimes des libéraux réside dans l'utilisation de l'assurance-maladie comme ballon politique. A leur grand regret, personne ne leur a donné la possibilité d'utiliser ce ballon pour essayer de gagner des élections. La principale préoccupation des libéraux n'est pas l'assurance-maladie, mais bien, comme je l'ai dit tout à l'heure, rester au pouvoir indéfiniment. L'assurance-maladie n'est qu'un moyen d'y parvenir.

Personne n'a commis l'erreur de permettre aux libéraux d'utiliser ce ballon, car tous les Canadiens sont en faveur de l'assurance-maladie. Chose certaine, le parti progressiste-conservateur, du premier au dernier de ses membres, est en faveur de ce régime et va continuer de l'être. Ne vous y trompez pas, monsieur le Président. C'est notre parti, alors qu'il était au pouvoir, en 1979—et je pourrais même revenir à la période du très honorable John Diefenbaker également—qui a chargé le père de l'assurance-maladie, le juge Emmett Hall, d'entreprendre une étude afin de s'assurer que ce régime répond bien aux besoins des Canadiens. Dans son rapport, le juge Hall a affirmé qu'il n'avait, et je cite:

... trouvé personne, que ce soit un gouvernement, un particulier, un professionnel de la santé ou un organisme, qui ne soit en faveur de l'assurance-maladie.

Le parti progressiste-conservateur était du nombre et rien n'a changé depuis... absolument rien.

Dans le discours du trône, le gouvernement a oublié une importante distinction qu'il convient de faire pour le bénéfice des parlementaires et de la population, entre d'une part, l'assurance-maladie, et d'autre part la loi sur la santé que proposent les libéraux et dont nous serons saisis, je l'espère, aujourd'hui. Ce sont, je le répète, deux choses distinctes. J'y reviendrai. Si nous gardons cette distinction à l'esprit, nous pourrions alors mieux analyser le contenu possible du projet de loi proposé par le gouvernement et la façon de l'améliorer et d'éviter l'hystérie et les craintes que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a essayé de susciter. Elle a déjà dépensé près d'un quart de million de dollars à essayer de convaincre les Canadiens de l'existence d'une crise. Monsieur le Président, il est intéressant de constater que ses propres sondages montrent qu'un certain nombre de questions retiennent beaucoup plus l'attention de la population. Je tiens à dire à nos vis-à-vis que, selon nous, le régime d'assurance-maladie est une bonne chose qu'il faut conserver et améliorer.

Si la loi sur la santé proposée par les libéraux renferme des dispositions susceptibles de maintenir et d'améliorer ce régime, nous serons les premiers à l'appuyer, imités en cela par d'autres députés. A l'instar de millions de Canadiens, nous sommes impatients de voir ce projet de loi qui, sauf erreur, sera présenté un peu plus tard aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, les ministres provinciaux demandent aux représentants fédéraux de les rencontrer, afin de discuter de cette question. Le ministre s'y est résolument refusé et je vais vous en donner un exemple. Au mois de septembre, il s'est tenu une réunion des ministres de la Santé, à Halifax. M<sup>me</sup> le ministre ne s'est pas rendue là-bas pour consulter, mais bien pour insulter, monsieur le Président. C'est la stratégie qu'elle adopte encore à l'heure actuelle. Puis, se drapant dans une

indignation toute pharisaïque, elle est revenue à Ottawa proclamer ici même que cette réunion avait été un gaspillage de temps. En fait, cette réunion n'aurait pas été un échec si elle n'avait pas refusé obstinément d'écouter ce que les autres ministres avaient à dire. On a perdu là un temps précieux.

Les représentants des provinces désiraient discuter du financement insuffisant et du régime d'assurance-maladie. Le ministre leur a alors dit qu'elle ne voulait pas aborder la question du financement du régime. Nous avons vu le ministre parcourir le pays à la manière d'un canon arraché de son socle sur le pont d'un navire. Elle va ici et là, tirant un peu partout, mais n'atteignant, en fait, jamais de cible.

Si les ministres fédéraux refusent d'agir, on le doit probablement, en partie, à la déclaration du premier ministre selon laquelle le fédéralisme coopératif est mort. Si c'est le cas, monsieur le Président, les Canadiens connaissent les responsables. Dans le discours du trône, le gouvernement proclame qu'il veut redonner vie au mort; il prétend vouloir présenter des mécanismes de consultation plus permanents. On peut se demander si ce sont les mécanismes ou l'attitude de cette troupe d'acteurs au niveau fédéral qui ont fait défaut dans le passé. Je prétends, pour ma part, que ce sont les acteurs qui sont en cause. Aucun mécanisme ne peut rien y changer. Nous avons besoin de nouvelles personnalités qui ont la confiance des Canadiens et qui comprennent ce qu'est le fédéralisme coopératif.

Même dans le discours du trône, le gouvernement a du mal à jouer franc jeu avec les Canadiens. Au cours des derniers jours, il a dû rajuster plusieurs données et admettre que beaucoup n'étaient que des statistiques à la manne et du tripotage, surtout en ce qui a trait aux données sur la santé, le bien-être et l'enseignement postsecondaire.

D'abord, le gouvernement a tenté de s'attribuer le mérite pour des crédits qui appartenaient en droit aux provinces en vertu d'obligations contractuelles signées dans le cadre d'accords sur le financement des programmes établis. Deuxièmement, il a essayé de donner au moins l'impression que les crédits étaient pour la plupart discrétionnaires et prétendument nouveaux, mais le ministre des Finances a dû admettre ultérieurement qu'ils n'étaient absolument pas discrétionnaires et appartenaient en fait juridiquement aux provinces.

Troisièmement, le discours du trône parle de 500 millions de dollars, mais il suffit que le ministre des Finances se rende à Montréal, à une centaine de milles d'ici, pour trouver tout à coup 269 millions de dollars de plus. Le gouvernement n'arrive même plus à être crédible. Les Canadiens vont-ils croire que le gouvernement fédéral ne savait pas cela auparavant—que le discours du trône a été une soudaine révélation et que le lendemain, à une centaine de milles en direction de Montréal, le gouvernement trouve tout simplement 269 autres millions de dollars? A qui essaie-t-on d'en faire accroire? Depuis son dernier exposé budgétaire, le ministre des Finances a le don de faire des rajustements accessoires de 200 millions de dollars ou plus.

Quatrièmement, les ministres ont voulu créer l'impression que la somme à transférer aux provinces est destinée entièrement aux soins médicaux. Ils savent et nous savons que ce n'est pas le cas. Dans leurs déclarations publiques, ils devraient bien préciser ce que sont ces montants et ne pas présenter cela dans le discours du trône comme un exemple de fort appui fédéral à l'assurance-maladie et au financement du régime.